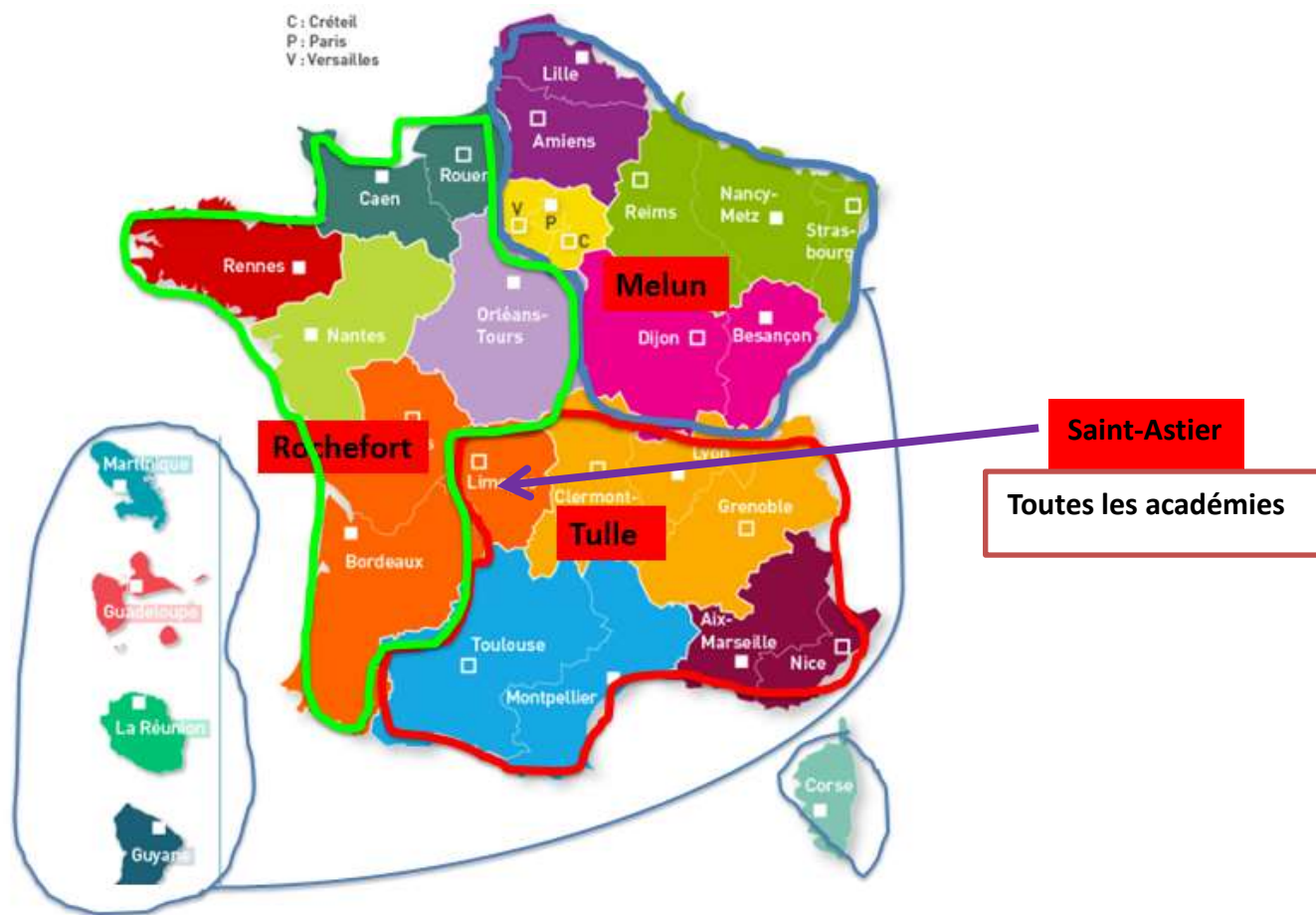


Annexe 2 - répartition géographique par centre de formation



Répartition académique par centre en tenant compte des contraintes géographiques, des volumes engagés par certaines académies, de la proximité de Paris et Melun pour les académies ultramarines (aller-retour en avion) et des zones de vacances scolaires.

Tulle ⁽¹⁾ (4 sessions)	Rochefort ⁽¹⁾ (4 sessions)	Melun ⁽¹⁾ (4 sessions)	Saint-Astier (1 session)
Clermont-Ferrand (A)	Poitiers (A)	Dijon (A)	Toutes les académies
Grenoble (A)	Rennes (B)	Besançon (A)	
Lyon (A)	Nantes (B)	Reims (B)	
Nice (B)	Caen (B)	Nancy-Metz (B)	
Aix-Marseille (B)	Rouen (B)	Strasbourg (B)	
Montpellier (C)	Orleans-Tours(B)	Lille (B)	
Limoges (A)	Bordeaux (A)	Amiens (B)	
Toulouse (C)	Versailles (C) ⁽²⁾	La Réunion, Mayotte Corse	
	Créteil (C) ⁽²⁾	Guadeloupe, Guyane, Martinique	
	Paris (C) ⁽²⁾	Créteil (C) ⁽²⁾	
		Versailles (C) ⁽²⁾	
		Paris (C) ⁽²⁾	

(1) : Capacité de 5 à 6 stagiaires/par académie/session

(2) : Les académies qui auront la possibilité de s'inscrire en plus dans les formations au centre de Melun exclusivement durant les 3 formations qui ont lieu durant les congés scolaires.

(du 27/02 au 02/03/2017 - du 03/04 au 06/04/2017 - du 24/04 au 27/04/2017)